

## LES VALEURS QUI GUIDENT MES PRATIQUES

Humilité Non-jugement Bienveillance Authenticité Intégrité Action juste

## LE PROTOCOLE SUR LEQUEL REPOSE MON ACCOMPAGNEMENT

La pratique de mon activité :

- Inclue l'utilisation de technologies de communication à distance telles que le télé-coaching et Internet (visioconférences, téléphone...etc...)
- Combine plusieurs grilles de lecture, divers outils et approches articulés dans une perspective créatrice de sens et dans une démarche émancipatrice
- Démarre par un contrat validé entre les différents acteurs dès lors que l'accompagnement englobe plus d'une séance formelle
- Autorise l'arrêt d'une mission de coaching si je constate qu'il n'est plus possible de fonctionner selon les termes du contrat, ou de maintenir ma posture professionnelle de coach  
Il existe donc en tout temps, la possibilité d'interrompre le processus pour des raisons éthiques ou de neutralité après un entretien de clôture avec le *coaché*.

Je m'engage :

- Au respect du secret professionnel
- À accompagner le *coaché* dans la réussite de son objectif en l'aidant à mettre en lumière et à activer son potentiel comme ses ressources
- À mettre en œuvre des moyens de qualité, rapides et efficaces, pour permettre au *coaché* de mettre en place les changements qu'il souhaite opérer
- À garantir le processus du coaching ; compte tenu que la réussite de l'objectif appartient uniquement au *coaché*
- À garantir au *coaché* son « libre arbitre » ; il reste seul maître du choix de ses actions et de la responsabilité de ses décisions
- À respecter la vision de l'être humain et l'écologie du *coaché*
- À aucunement prétendre détenir LA vérité
- À actualiser mes connaissances en fonction de l'évolution de ma profession
- À informer le *coaché* lorsque les thèmes soulevés lors de l'intervention sortent du champ de mes compétences et lui recommander, le cas échéant, un recours à d'autres professionnels.